

Communiqué de presse

Le 15 octobre 2012

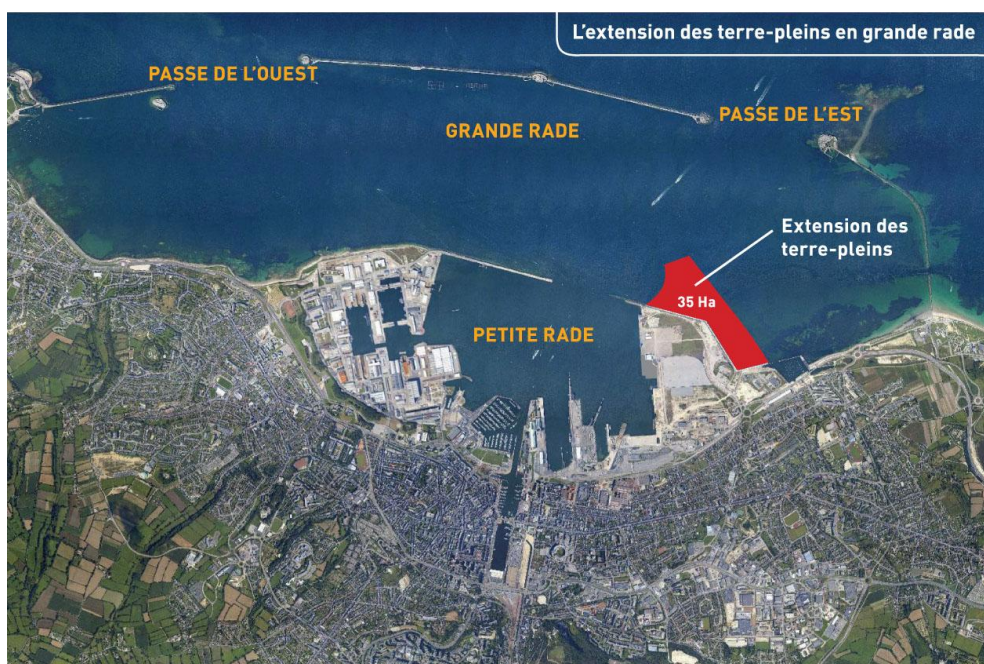
Extension du port de Cherbourg en grande Rade : la concertation débute

Les énergies marines renouvelables constituent, pour la Basse-Normandie et le port de Cherbourg, un enjeu considérable en termes d'emploi et de développement.

Après qu'EDF et Alstom aient fait le choix de Cherbourg pour l'implantation des activités éoliennes en mer, Ports Normands Associés en synergie avec les collectivités locales bas-normandes, et la SPL « West Normandie Marine Energy » souhaitent désormais saisir l'opportunité majeure que représente l'industrie hydrolienne.

En effet, le port bénéficie d'une position incontournable pour la construction, la maintenance et l'exploitation de futures fermes hydroliennes, du fait de sa proximité immédiate du Raz Blanchard, représentant la moitié du potentiel hydrolien français.

Au moment où l'Etat projette d'exploiter les courants marins, les enjeux sont forts. Il s'agit tout d'abord de conforter le port de Cherbourg comme pôle majeur dans le domaine des énergies marines renouvelables, ensuite de poursuivre la diversification et la densification du tissu économique local et régional à partir de cette filière, avec un potentiel de création de nombreux emplois diversifiés, et enfin de renforcer l'activité portuaire.



Toutefois, l'accueil l'activité hydrolienne n'est réalisable que sous condition d'extension de 35 ha du port. Cette extension, d'un coût estimé à 60 M€, située dans le prolongement à l'est et au nord les terre-pleins des Flamands et des Mielles, constitue une évolution physique significative du port.

C'est pourquoi, Laurent Beauvais, Président de PNA, a décidé d'associer très tôt la population à ce projet en lançant une concertation publique. Les utilisateurs, riverains, travailleurs du port et également tous les habitants concernés par l'évolution du port et du territoire pourront ainsi s'informer et s'exprimer sur le programme d'extension proposé. Cela permettra à PNA d'enrichir son projet avant la phase d'enquête publique où les habitants pourront à nouveau s'exprimer.

Dans ce cadre, PNA a prévu plusieurs temps forts :

- deux réunions publiques
 - o le 19 octobre 2012 à 18 h 30 à Tourlaville *Salle de l'Europe 1 et 2, rue de la Moignerie*
 - o le 19 novembre 2012 à 18h30 à Cherbourg, à l'*Auditorium du Centre des congrès, Cité de la mer*
- deux ateliers thématiques :
 - o « Prendre en compte les usages du plan d'eau » le 25 octobre à 18h30 à la Mairie de Cherbourg
 - o « Prendre en compte la relation du projet d'extension avec la ville et les quartiers » le 13 novembre à 18h30 au Terminal car-ferries, salon André Michel.

Par ailleurs des registres sont à disposition dans les mairies de Cherbourg et de Tourlaville. Il est également possible d'envoyer les avis par mail : concertation-granderade@pna-ports.fr et par courrier (Projet d'extension en grande rade du port de Cherbourg Ports Normands Associés 3, rue René Cassin 14280 SAINT CONTEST).

Contact presse : 02.31.53.64.53